



Barème à compter du 1er janvier 2025

Honoraires de transaction (hors cas particulier*)

Prix de vente	Honoraires TTC
jusqu'à 100 000€	8 000,00 €
De 100 001€ à 140 000 €	9 000,00 €
De 140 001 à 180 000€	10 000,00 €
De 180 001€ à 250 000 €	12 000 €
supérieur à 250 001€	5 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

*Cas particulier

Bureaux, locaux commerciaux, entrepôts, biens nécessitant ou issus d'une découpe cadastrale : 10 % TTC du prix de vente.

Locations

Honoraires pour les baux d'habitations ou mixte

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m² de surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC / m² de surface habitable à la charge du bailleur. (ramené à 8€ TTC / m² dans les zones non tendues).

Honoraires pour les baux commerciaux ou professionnels

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 1 mois de loyer à la charge du bailleur et 1 mois de loyer à la charge du locataire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Avelin centre commercial - EURL Avelin Immobilier - 47 rue de Seclin, 59710 Avelin

Honoraires au 01/01/2025

EURL au capital de 5000€ / RCS Lille Métropole 853357366

Carte professionnelle T n° CPI59062019000042392 délivrée par CCI de Grand Lille

La délivrance d'une note est obligatoire.